

Département de Lot et Garonne

Arrondissement de Villeneuve sur Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<p><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></p> <p>Conseil Communautaire, Séance du : 15 novembre 2018</p>	<p>L'an Deux Mille Dix Huit, le 15 novembre à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 09 novembre 2018, s'est réuni en séance publique ordinaire Amphithéâtre du Pôle de Développement Economie de Fumel Vallée du Lot, 34 avenue de l'Usine à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président</p>
--	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, ARANDA Francis, BALSAC Didier, BAYLE Brigitte, BELOTTI Jacqueline, BIHOUEE Yann, BONNEILH André, BORIE Daniel, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CARON Jean-Charles, CAVAILLE Jean-Claude, CONGE Marie-Yvonne, COSTES Jean-Louis, DENIS Jean-Noël, FAVAL Paul, GIRAUD Béatrice, GRASSET Éric, GRIFFEILLE Martine, GUERIN Gilbert, LACOMBE Sylvette, LAFOZ Michèle, LAGREZE Georges, LAPOUGE Maurice, LE CORRE José, LEGER Claude, LIFANTE Dominique, LORENZON Jean-Pierre, MOULY Jean-Pierre, MUCHA Jean-Luc, PICCOLI Jacques, POUCHOU Marie-Thérèse, QUEYREL Jean Marie, SAINT-BEAT Christian, SÉGALA Jean-François, STARCK Josiane, TALET Marie-Louise, THELIOL Jean-Jacques, THUIN Daniel, VAYSSIERE Didier, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Madame CARNEGIE Cynthia,

Messieurs GARRIGUES Michel, LARIVIERE Jérôme.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame BORIVANT Danièle procuration à Monsieur LORENZON Jean-Pierre,

Madame GARGOWITSCH Sophie procuration à Monsieur BORIE Daniel,

Madame GRIMAUD-DUBRUEL Anne-Marie procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François,

Monsieur MARSAND Michel procuration à Monsieur MOULY Jean-Pierre.

<p>Secrétaire de Séance : CARON Jean-Charles</p>	<p>Conseillers en exercice : 51 Présents (titulaires et suppléants) : 44 Pouvoir(s) : 4 Votants : 48</p>
--	--

N°2018E-124-FIN : BUDGET ANNEXE « ZAE » – ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (EQUILIBRE) 2018

Monsieur Paul FAVAL, Vice-Président, présente l'évaluation au 15 novembre 2018 de la situation des comptes du Budget annexe « ZAE » pour la fin de l'exercice 2018 fait apparaître des résultats d'exécution déficitaires en section d'investissement et de fonctionnement.

Il rappelle également les ouvertures de crédits prévus à l'article 6521 au BP 2018 du Budget Général en vue du versement d'une subvention d'équilibre et à l'article 7552 du BP 2018 du BA « ZAE » d'un montant de 77 315,00 €.

Il indique qu'aucune vente de terrains n'a été réalisée en 2018. La balance des stocks de terrains de ce lotissement à fin 2018 s'établit à 361 538,65 €.

Il précise les résultats anticipés 2018 :

- Report de l'excédent d'investissement N-1 :	- 44 401,00 €
- Résultat d'investissement 2017 :	- 23 962,35 €
- RAR N :	0,00 €
- Report de déficit de fonctionnement N-1 :	€
- Résultat de fonctionnement 2017 (anticipé) :	+ 3 052,67 €

Soit total du besoin de financement de l'exercice 2018 de : - **65 310,68 €** (permettant de majorer l'excédent de fonctionnement pour abonder le compte 1068 au BP 2019).

Il propose à l'Assemblée de se prononcer sur le versement de cette subvention d'équilibre.

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire,**

1°) – Décide de verser une subvention d'équilibre pour la prise en charge le déficit de fonctionnement du BA « ZAE » pour l'exercice 2018 pour un montant estimé de 65 310,68 €, montant qui sera ajusté, à l'issue de la journée complémentaire de l'exercice 2018 ;

2°) - Indique que les crédits afférents à ces opérations ont été imputées en dépense de la section de fonctionnement à l'article 6521 au budget primitif 2018 du Budget Général et en recettes de la section de fonctionnement à l'article 7552 au budget primitif 2018 du Budget Annexe « ZAE » ;

3°) - Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 15 novembre 2018

Le Président,

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 21 novembre 2018

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 21 novembre 2018
